

N° 2024/03
avril



Retrouvez toutes ces informations sur le site internet de la commune : www.saintlegerprestroyes.fr

SACS JAUNES Les JEUDIS

11, et 25 avril
(sacs à retirer en mairie ou au bureau de poste).

MAIRIE DE SAINT LEGER PRES TROYES : Ouverture du secrétariat :
lundi 10h-12h, mercredi 8h-12h, jeudi 13h30-18h - Tél 03.25.41.73.78
mail : mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr

BUREAU DE POSTE : ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h – mardi de 13h30 à 16h – jeudi de 15h30 à 18h et samedi de 10h à 12h15. Tél 03.25.41.73.73

Infos de la municipalité

ENTREE de la MAIRIE

Pour sécuriser la cour de l'école primaire, un nouveau portail a été installé, entraînant le **déplacement de l'entrée de la mairie**. Puisqu'il ne sera plus possible de traverser la cour de l'école, l'entrée de la mairie se fera par **la salle du conseil municipal**. L'entrée des classes se fera également uniquement par ce nouveau portail, ceux de la rue de l'église seront définitivement fermés.

De plus, le défibrillateur a été déplacé, il se trouve sur le mur extérieur de la salle annexe, à côté de la bibliothèque.

De nouvelles boîtes aux lettres pour la mairie, l'école, la bibliothèque sont installées sur le muret de l'aire de jeux.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Bébés lecteurs : Jeudi 18 avril

TRAVAIL SAISONNIER AU JARDIN DES SAVEURS

53 rue de Pelletier

Si vous souhaitez cueillir les fraises

Contactez le **06.45.68.38.60**

« Mes points permis » vous permet entre autres de consulter gratuitement le nombre de points que vous avez sur votre permis de conduire. Il remplace le téléservice « Télépoints » depuis novembre 2023, à la suite d'un arrêté publié au *Journal officiel* le 15 mars 2024

Sur « [Mes points permis](#) », à compter du 16 mars 2024, vous pouvez accéder à :

- l'historique de votre dossier du permis de conduire (date et lieu des infractions commises ayant entraîné un retrait de point(s) ; date de restitution de point(s) ; et, en cas de participation à un stage de sensibilisation à la sécurité routière, la date et le nombre de points restitués) ;
- un calendrier prévisionnel de récupération des points que vous avez perdus (il s'agit de la date à laquelle des points vous seront automatiquement réattribués si vous ne commettez pas une nouvelle infraction entre temps).

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Le SDDEA passera entre le **8 et le 12** avril. Pour toute demande ou transmission de relèves, le service relation usager est joignable du 03.25.83.27.10 ou par mail :

relation.usagers@sddea.fr

EAU POTABLE

Depuis 2 mois environ, la teneur en nitrate dans le puits qui alimente le château d'eau est en dehors des normes acceptables. Par conséquent, le remplissage est fait **uniquement** par l'eau de la ville de Troyes qui nous sera facturée.

VIDEOPROTECTION

11 caméras sont en cours d'installation et vont être opérationnelles prochainement. Celles-ci sont implantées pour la sécurité des biens et des personnes. En aucun cas, elles ne filmeront le domaine privé des habitants.

DECHETS VERTS

Reprise des collectes régulières
Tous les **vendredis** à partir du **5 avril**.
Il y aura un décalage en mai le samedi 4 mai ou lieu du vendredi 03 mai.

PERMIS DE CONDUIRE

Les nouveautés du permis de conduire :

- Permis numérique disponible sur mobile à partir de 2024.
- Âge minimal pour l'épreuve pratique fixé à 17 ans.
- Financement du permis moto par le CPF dès le 12 janvier 2024, sous conditions.
- Amende pour excès de vitesse inférieurs à 5 km/h sans retrait de point.
- Assurance dématérialisée représentée par une vignette verte dès le 1er avril 2024.

ELECTIONS EUROPEENNES 9 JUIN de 8h à 18h

Pour les nouveaux habitants :
mercredi 1er mai 2024 : date limite d'inscription sur la liste électorale par télé-procédure
vendredi 3 mai 2024 : date limite d'inscription sur la liste électorale en mairie

En cas de problème particulier, n'hésitez pas à contacter la mairie.